## Banque Laurentienne Groupe Financier déclare ses résultats pour le premier trimestre 2018

MONTRÉAL, 28 févr. 2018 (GLOBE NEWSWIRE) -- L'information financière présentée dans le présent document est fondée sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période close le 31 janvier 2018, préparés conformément à l'IAS 34, Information financière intermédiaire, publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB). Tous les montants sont libellés en dollars canadiens. Banque Laurentienne Groupe Financier comprend la Banque Laurentienne du Canada et ses filiales (collectivement, « Banque Laurentienne Groupe Financier », « BLCGF », le « Groupe » ou la « Banque ») et offre des produits ou services en matière de dépôt, d'investissement, de prêt, de valeurs mobilières, de fiducie et autres. Le rapport aux actionnaires pour le premier trimestre 2018 est disponible sur notre site Web, à l'adresse www.blcgf.ca, et sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. François Desjardins, président et chef de la direction, a fait les commentaires suivants sur les résultats et la situation financière de la Banque : « Nous terminons le trimestre avec de bons résultats et des fonds propres robustes, qui procurent la souplesse requise pour mettre en œuvre le plan de transformation et poursuivre une croissance rentable. » « Nous sommes confiants que nos investissements dans nos bases, c'est-à-dire nos processus, nos technologies et nos gens, nous permettront de naviguer avec succès dans un environnement en évolution. » Faits saillants du premier trimestre 2018 Hausse de 20 % du résultat net ajusté (1) d'un exercice à l'autre, et hausse de 23 % du résultat net comme présenté Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté (1) de 11,5 % et de 10,8 % comme présenté Ratio d'efficacité ajusté de 64,8 % et ratio d'efficacité comme présenté de 66,5 % Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 8,6 % Prêts aux clients commerciaux en hausse de 22 % d'un exercice à l'autre en raison de la croissance interne et de l'acquisition de NCF (2) Prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants en hausse de 19 % d'un exercice à l'autre Émission d'actions ordinaires pour un produit brut de 143,8 millions $ L'examen des prêts hypothécaires résidentiels non admissibles de B2B Banque vendus à un tiers acheteur et l'audit de confirmation à la satisfaction du tiers acheteur ont été réalisés L'examen interne des prêts hypothécaires résidentiels accordés dans les succursales et vendus à un tiers acheteur progresse bien La SCHL (3) (auparavant désignée « autre tiers acheteur ») nous a avisés que nous ne sommes pas tenus d'effectuer un examen complet des prêts hypothécaires qui lui ont été vendus ni de procéder à des rachats importants Pour les trimestres clos les En millions de dollars canadiens, sauf les données par action et les 31 31 Variation pourcentages (non audité) janvier 2018 janvier 2017 Comme présenté Résultat net 59,7 $ 48,5 $ 23% Résultat dilué par action 1,41 $ 1,30 $ 8% Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires 10,8% 10,7% Ratio d'efficacité 66,5% 69,4% Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires – base « tout compris » 8,6% 8,2% Base ajustée (1) Résultat net ajusté 63,2 $ 52,7 $ 20% Résultat dilué par action ajusté 1,49 $ 1,43 $ 4% Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté 11,5% 11,8% Ratio d'efficacité ajusté 64,8% 67,4% (1) Certaines mesures présentées dans le présent document ne tiennent pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature ou de leur importance. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour plus de précisions. (2) Northpoint Commercial Finance. (3) La Société canadienne d'hypothèques et de logement. Banque Laurentienne Groupe Financier a déclaré un résultat net de 59,7 millions $, ou un résultat dilué par action de 1,41 $, pour le premier trimestre 2018, comparativement à un résultat net de 48,5 millions $, ou un résultat dilué par action de 1,30 $, pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 10,8 % pour le premier trimestre 2018, par rapport à 10,7 % pour le premier trimestre 2017. Sur une base ajustée, le résultat net a totalisé 63,2 millions $, ou un résultat dilué par action de 1,49 $, pour le premier trimestre 2018, en hausse respectivement de 20 % et 4 % par rapport à un résultat net ajusté de 52,7 millions $, ou un résultat dilué par action de 1,43 $, pour la période correspondante de 2017. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 11,5 % pour le premier trimestre 2018, par rapport à 11,8 % pour la période correspondante de 2017. Les résultats comme présentés tenaient compte d'éléments d'ajustement, comme les frais liés à la réorganisation du réseau de succursales et les frais d'acquisition et d'intégration de CIT Canada et de NCF, comme il est précisé à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR ». Résultats consolidés Mesures non conformes aux PCGR La direction utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et certaines mesures non conformes aux PCGR afin d'évaluer notre performance. Les mesures non conformes aux PCGR présentées dans le présent

document ne tiennent pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature ou de leur importance. Nous considérons que ces mesures non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction analyse nos résultats et d'apprécier la performance sous-jacente de nos activités et des tendances connexes. Les mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. L'incidence des éléments d'ajustement sur les résultats comme présentés est présentée dans le tableau ciaprès. INCIDENCE DES ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT Pour les trimestres clos les En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité) 31 janvier 2018 31 octobre 2017 31 janvier 2017 Incidence sur le résultat net Résultat net comme présenté 59 747$ 58 635$ 48 456$ Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat Charges de restructuration (1) Indemnités de départ — 2 364 — Autres charges de restructuration 673 1 791 692 673 4 155 692 Éléments liés aux regroupements d'entreprises Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis (2) 480 519 758 Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (3) 1 878 2 226 178 Autres frais liés aux regroupements d'entreprises (4) 439 941 2 657 2 797 3 686 3 593 3 470 7 841 4 285 Résultat net ajusté 63 217$ 66 476$ 52 741$ Incidence sur le résultat dilué par action Résultat dilué par action comme présenté 1,41$ 1,42$ 1,30$ Éléments d'ajustement Charges de restructuration 0,02 0,11 0,02 Éléments liés aux regroupements d'entreprises 0,07 0,09 0,11 0,09 0,21 0,13 Résultat dilué par action ajusté (5) 1,49$ 1,63$ 1,43$ (1) Les charges de restructuration découlent de l'optimisation de nos activités de détail et ont trait principalement aux salaires, aux frais de communication et aux honoraires professionnels. Ces charges ont été désignées comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature et de l'importance des montants. (2) L'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis découle d'un profit à l'acquisition non récurrent et est considéré comme un élément d'ajustement puisqu'il représente, selon la direction, un ajustement important sans effet de trésorerie et non récurrent. (3) L'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CIT Canada et de NCF est considéré comme un élément d'ajustement puisqu'il représente, selon la direction, un ajustement important sans effet de trésorerie et non récurrent. L'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition est inclus au poste Autres frais autres que d'intérêt à l'état du résultat consolidé. (4) Frais liés à l'intégration de CIT Canada et coûts de transaction liés à l'acquisition de NCF. (5) L'incidence par action des éléments d'ajustement diffère en raison de l'arrondissement pour le trimestre clos le 31 janvier 2018 et pour le trimestre clos le 31 octobre 2017. Performance financière pour le trimestre clos le 31 janvier 2018 Le résultat net s'est établi à 59,7 millions $, ou un résultat dilué par action de 1,41 $, pour le premier trimestre 2018, comparativement à un résultat net de 48,5 millions $, ou un résultat dilué par action de 1,30 $ au premier trimestre 2017. Le résultat net ajusté a été de 63,2 millions $ au premier trimestre 2018, en hausse de 20 % par rapport à 52,7 millions $ au premier trimestre 2017, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 1,49 $, en hausse de 4 % comparativement au résultat dilué par action ajusté de 1,43 $ au premier trimestre 2017. La croissance du résultat par action par rapport à celui du premier trimestre 2017 a été touchée par deux récentes émissions d'actions ordinaires. Revenu total Le revenu total a augmenté de 25,4 millions $, ou 10 %, pour atteindre 267,0 millions $ au premier trimestre 2018, en comparaison de 241,6 millions $ au premier trimestre 2017, du fait principalement de la hausse du revenu net d'intérêt découlant de la solide croissance des volumes du portefeuille de prêts commerciaux attribuable en partie aux acquisitions. Le revenu net d'intérêt a augmenté de 24,9 millions $, ou 16 %, pour atteindre 178,6 millions $ au premier trimestre 2018, comparativement à 153,7 millions $ au premier trimestre 2017. L'augmentation découlait principalement de la solide croissance des volumes des portefeuilles de prêts commerciaux, tant en interne qu'au moyen d'acquisitions, ainsi que des marges plus élevées sur ces prêts. La marge nette d'intérêt s'est établie à 1,77 % au premier trimestre 2018, une hausse de 11 points de base par rapport à la marge du premier trimestre 2017 imputable essentiellement à la proportion plus importante de prêts aux clients commerciaux à rendement plus élevé, ainsi qu'à la hausse récente du taux préférentiel. Les autres revenus ont augmenté de 0,4 million $ pour s'établir à 88,4 millions $ au premier trimestre 2018, par rapport aux autres revenus de 87,9 millions $ au premier trimestre 2017. Les revenus tirés de la vente de fonds communs de placement ont augmenté de 1,3 million $ par rapport à ceux du premier trimestre 2017, ce qui s'explique surtout par les volumes plus élevés de fonds communs de placement attribuables au bon rendement du marché. Les frais et commissions sur prêts et dépôts ont augmenté de 0,7 million $, sous l'effet surtout de la hausse des commissions sur prêts attribuable à l'intensification de l'activité de souscription dans les portefeuilles commerciaux par rapport au premier trimestre 2017. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par une baisse de 1,1 million $ des revenus tirés des activités de courtage, imputable essentiellement aux activités liées aux titres à revenu fixe, ainsi qu'à une baisse de 1,0 million $ des revenus d'assurance, montant net. Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis Au premier trimestre 2018, l'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établi à 0,7 million $, par rapport à 1,0 million $ au premier trimestre 2017. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour plus de précisions. Provisions pour pertes sur créances Les provisions pour pertes sur créances du premier trimestre 2018 ont totalisé 12,0 millions $, comparativement aux provisions de 9,0 millions $ au premier trimestre 2017. L'augmentation

reflète l'évolution de la composition et de la croissance globale du portefeuille de prêts. Néanmoins, le niveau toujours bas de pertes sur créances témoigne de la bonne qualité globale sous-jacente du crédit des portefeuilles de prêts. Frais autres que d'intérêt Les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 177,5 millions $ au premier trimestre 2018, une hausse de 9,8 millions $ par rapport à ceux du premier trimestre 2017. Les frais autres que d'intérêt ajustés ont augmenté de 6 % pour s'établir à 173,0 millions $ au premier trimestre 2018, par rapport à 162,9 millions $ au premier trimestre 2017, en raison principalement de l'acquisition de NCF, de l'augmentation régulière des salaires et de l'accroissement des honoraires professionnels à l'appui de notre transformation. Au premier trimestre 2018, les salaires et avantages du personnel ont augmenté de 4,1 millions $, ou 5 %, par rapport à ceux du premier trimestre 2017, pour s'établir à 93,7 millions $, en raison de l'augmentation régulière des salaires annuels et de l'ajout d'employés de NCF. Les frais d'occupation de locaux et technologie ont progressé de 1,0 million $ au premier trimestre 2018 par rapport à ceux du premier trimestre 2017, pour se fixer à 47,3 millions $, du fait principalement de la hausse des frais de technologie liés aux nouvelles ententes d'impartition. Les autres frais autres que d'intérêt se sont élevés à 35,1 millions $ au premier trimestre 2018, une hausse de 7,8 millions $ par rapport à ceux du premier trimestre 2017, ce qui s'explique essentiellement par l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et par la hausse des honoraires professionnels. Les charges de restructuration ont totalisé 0,9 million $ au premier trimestre 2018 et comprenaient principalement les coûts des services de réorganisation de la gamme de produits du réseau de succursales en vue de la transition au modèle de succursales offrant uniquement des conseils plus tard en 2018. Les frais liés aux regroupements d'entreprises se sont établis à 0,6 million $ au premier trimestre 2018 et comprenaient surtout les frais de technologie engagés aux fins de l'intégration des activités de CIT Canada. Au premier trimestre 2018, le ratio d'efficacité ajusté s'est établi à 64,8 %, une amélioration appréciable par rapport à 67,4 % au premier trimestre 2017. Le levier d'exploitation ajusté a été positif d'un exercice à l'autre, ce qui s'explique par l'augmentation des revenus et le contrôle des dépenses. Toutefois, nous prévoyons que le ratio d'efficacité de la Banque suivra une tendance à la hausse au cours des prochains trimestres, alors que nous poursuivons la mise en œuvre de notre plan de transformation. Néanmoins, nous maintenons notre objectif d'atteindre un ratio d'efficacité ajusté de 65 % d'ici 2020. Impôts sur le résultat Pour le trimestre clos le 31 janvier 2018, la charge d'impôt a été de 17,1 millions $ et le taux d'imposition effectif, de 22,2 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables et de l'imposition réduite des revenus tirés des établissements à l'étranger. Le 22 décembre 2017, le gouvernement américain a adopté une nouvelle législation fiscale exhaustive, qui apporte des modifications importantes au code fiscal américain et qui prendra un certain temps à interpréter. La réduction du taux d'imposition des sociétés américaines adoptée a donné lieu à une baisse de 0,5 million $ de l'actif d'impôt différé net de la Banque aux États-Unis et à l'imputation d'une charge équivalente non récurrente à l'état du résultat. Cette charge devrait être en grande partie annulée d'ici la fin de 2018 par l'incidence positive sur le résultat de la baisse du taux d'imposition des sociétés. Pour le trimestre clos le 31 janvier 2017, la charge d'impôt a été de 15,4 millions $ et le taux d'imposition effectif, de 24,2 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découlait principalement des facteurs susmentionnés. Situation financière Au 31 janvier 2018, l'actif total s'élevait à 47,4 milliards $, une augmentation de 0,7 milliard $ par rapport à l'actif total de 46,7 milliards $ au 31 octobre 2017. Cette augmentation reflète principalement la hausse de 0,6 milliard $ des liquidités et la croissance de 57,3 millions $ des prêts, ainsi que l'accroissement de 93,5 millions $ des autres actifs, comme il est mentionné ci-après. Liquidités Les liquidités se composent de la trésorerie, des dépôts auprès d'autres banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 31 janvier 2018, ces actifs totalisaient 9,6 milliards $, une hausse de 0,6 milliard $ par rapport au 31 octobre 2017. Dans l'ensemble, nous continuons de gérer avec prudence le niveau de nos liquidités et de détenir des liquidités suffisantes de sources diversifiées pour respecter les obligations financières actuelles et futures, dans des conditions tant normales qu'exceptionnelles. Prêts Les prêts et acceptations bancaires, déduction faite des provisions cumulatives, se sont établis à 36,7 milliards $ au 31 janvier 2018, un niveau relativement inchangé par rapport au 31 octobre 2017. Les prêts personnels se sont établis à 5,9 milliards $, une baisse de 184,0 millions $ depuis le 31 octobre 2017, du fait essentiellement des remboursements nets dans le portefeuille de prêts à l'investissement, reflétant le comportement des consommateurs qui accélèrent le remboursement lorsque les marchés des capitaux sont forts. Les prêts hypothécaires résidentiels se sont établis à 18,6 milliards $ au 31 janvier 2018, une hausse de 83,1 millions $ depuis le 31 octobre 2017. La hausse reflète la croissance continue des prêts hypothécaires résidentiels souscrits par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants, ainsi que l'acquisition des prêts hypothécaires consentis par des tiers dans le cadre de notre programme mis en œuvre en 2016 pour optimiser le recours aux titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) en vertu de la Loi nationale sur l'habitation (LNH). Une hausse des volumes a été observée en novembre et en décembre puisque les acheteurs ont profité des règles précédentes en matière de souscription aux termes de la ligne directrice B-20. Toutefois, depuis le 1 er janvier 2018, la hausse a été ralentie par la nouvelle règle hypothécaire applicable, comme il a été mentionné précédemment. Les

prêts commerciaux se sont fixés à 12,3 milliards $ au 31 janvier 2018, une augmentation de 1 % depuis le 31 octobre 2017 principalement attribuable à la solide croissance des prêts de financement de stocks découlant de l'acquisition récente des activités de NCF. Les prêts aux clients commerciaux ont progressé de 22 % d'un exercice à l'autre du fait de la solide croissance interne et de l'acquisition des portefeuilles de prêts de NCF d'un montant de 1,0 milliard $ au quatrième trimestre 2017. Autres actifs Les autres actifs ont augmenté de 93,5 millions $ au 31 janvier 2018 par rapport à ceux au 31 octobre 2017, compte tenu surtout des montants à recevoir des conduits de titrisation, des instruments dérivés et des immobilisations incorporelles développées en interne, alors que le développement de notre nouveau système bancaire de base et le projet d'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit continuent de progresser. Passifs Les dépôts ont augmenté de 0,5 milliard $ par rapport aux dépôts au 31 octobre 2017, pour atteindre 29,4 milliards $ au 31 janvier 2018. Les dépôts de particuliers ont totalisé 21,8 milliards $ au 31 janvier 2018, soit 0,6 milliard $ de plus qu'au 31 octobre 2017. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des dépôts à terme obtenus par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants, légèrement contrebalancée par une baisse des dépôts obtenus par l'intermédiaire du réseau de succursales. Les dépôts d'entreprises et autres ont diminué de 52,0 millions $ au cours de la même période, pour s'établir à 7,7 milliards $. Les dépôts de particuliers représentaient 74 % du total des dépôts au 31 janvier 2018, par rapport à 73 % au 31 octobre 2017, et ont contribué à notre bonne situation en matière de liquidités. La dette liée aux activités de titrisation est demeurée essentiellement inchangée par rapport à celle au 31 octobre 2017, et s'établissait à 8,2 milliards $ au 31 janvier 2018, étant donné que le rachat de certains prêts hypothécaires, dont il est fait mention à la rubrique « Examen des portefeuilles de prêts hypothécaires » ci-après, et les remboursements normaux ont été contrebalancés par les prêts nouvellement titrisés. Capitaux propres et fonds propres réglementaires Les capitaux propres s'élevaient à 2 401,3 millions $ au 31 janvier 2018, comparativement à 2 330,4 millions $ au 31 octobre 2017. L'augmentation découle principalement de l'appel public à l'épargne visant 2 624 300 actions ordinaires réalisé en janvier 2018, pour un produit brut de 143,8 millions $ et un produit net de 139,2 millions $, contrebalancé en partie par le rachat des actions privilégiées de catégorie A, série 11 en décembre 2017 d'un montant de 100,0 millions $. Au cours du trimestre, les capitaux propres ont également augmenté du fait de la contribution du résultat net, déduction faite des dividendes déclarés, et de l'émission d'actions ordinaires en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions. La valeur comptable par action ordinaire a augmenté et s'établissait à 52,08 $ au 31 janvier 2018, comparativement à 51,18 $ au 31 octobre 2017. Au 21 février 2018, 41 720 706 actions ordinaires étaient en circulation. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires était de 8,6 % au 31 janvier 2018 par rapport à un ratio de 7,9 % au 31 octobre 2017 et de 8,2 % au 31 janvier 2017. Comme mentionné précédemment, la Banque a effectué un placement d'actions ordinaires en janvier pour un produit net de 139,2 millions $. Puisque la Banque évolue dans un environnement économique changeant, nous avons pris la décision prudente de remplacer les actions privilégiées rachetées le 15 décembre 2017 par des actions ordinaires. Ceci renforce nos fonds propres et permet une plus grande flexibilité pour stimuler la croissance interne et pour continuer d'investir dans la mise en œuvre de notre système bancaire de base et de l'approche fondée sur les notations internes avancée. Le faible accroissement des expositions pondérées en fonction des risques et la croissance nette des résultats non distribués ont aussi contribué à l'amélioration des ratios de fonds propres, quoique contrebalancés par les déductions additionnelles des fonds propres à l'égard des immobilisations incorporelles liées à des projets en cours. Examen des portefeuilles de prêts hypothécaires À la fin de septembre 2017, nous avons été avisés par un tiers acheteur (le « tiers acheteur »), à la suite d'un audit, que certains des prêts hypothécaires qui lui avaient été vendus par le passé ne respectaient pas les critères de documentation et d'admissibilité. Cette rubrique contient une mise à jour sur l'examen des prêts hypothécaires vendus au tiers acheteur et à un autre tiers acheteur, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (« SCHL ») (auparavant désignée l'« autre tiers acheteur ») ainsi que sur le rachat de ces prêts hypothécaires. Compte tenu des informations figurant ci-après, et comme mentionné précédemment, les rachats des prêts vendus au tiers acheteur et à la SCHL ne devraient pas avoir un effet important sur nos activités, notre capacité de financement ou nos fonds propres. Tiers acheteur En ce qui a trait aux prêts hypothécaires accordés par B2B Banque et vendus au tiers acheteur, nous avons effectué l'examen complet, comme mentionné précédemment, de ces prêts hypothécaires et avons relevé des prêts non admissibles d'un montant de 89 millions $ qui ne respectaient pas les critères de documentation, qui ont été rachetés au premier trimestre 2018. De plus, le tiers acheteur a maintenant réalisé un audit de confirmation de notre examen de ces prêts hypothécaires, et aucun autre rachat n'est requis. Par ailleurs, un montant d'environ 17 millions $ de la réserve en trésorerie additionnelle pour indemnisation de 40 millions $ qui avait été donnée en dépôt auprès du tiers acheteur relativement aux prêts hypothécaires accordés par B2B Banque sera remis à la Banque et le solde sera conservé par le tiers acheteur à titre de rehaussement de crédit additionnel. Ce rehaussement de crédit sera remis à la Banque au fil du temps, lorsque les prêts hypothécaires accordés par B2B Banque seront amortis. Par conséquent, la situation concernant les prêts hypothécaires accordés par B2B Banque et vendus au tiers acheteur est maintenant résolue. Pour ce

qui est des prêts hypothécaires accordés dans les succursales et vendus au tiers acheteur, nous avons commencé un examen interne au premier trimestre 2018 après avoir défini la portée de l'audit en accord avec le tiers acheteur. Par conséquent, nous réalisons en ce moment l'examen d'environ 1 900 prêts hypothécaires vendus au tiers acheteur. Dans la mesure où cet examen révèle que d'autres prêts hypothécaires ne sont pas conformes aux exigences de la facilité du tiers acheteur, nous ferrons en sorte qu'ils soient conformes ou les rachèterons. Comme ils étaient réputés représenter un faible risque, les prêts hypothécaires ne faisant pas partie des 1 900 prêts hypothécaires qui ont fait l'objet de l'examen seront évalués au moment de leur renouvellement ou ne seront pas revus du tout. Cet examen interne devrait s'achever vers la fin du deuxième trimestre 2018, après quoi le tiers acheteur réalisera un audit de confirmation de notre examen interne. Comme mentionné précédemment, nous avons réalisé un examen par échantillonnage limité de ces prêts hypothécaires. En extrapolant le pourcentage de prêts non admissibles qui ne respectaient pas les critères de documentation relevés dans le cadre de l'examen par échantillonnage limité à l'ensemble du portefeuille de prêts hypothécaires accordés dans les succursales, d'un montant de 1 157 millions $, et vendus au tiers acheteur, nous avons estimé que des prêts non admissibles ne respectant pas les critères de documentation, d'un montant d'environ 124 millions $, pourraient être décelés, bien que le montant définitif ne sera connu qu'après avoir réalisé l'examen mentionné ci-haut. Nous avons versé un dépôt de réserve en trésorerie d'un montant de 61 millions $ au tiers acheteur relativement au portefeuille de prêts hypothécaires accordés dans les succursales, dont le remboursement est assujetti au rachat par la Banque de tous les prêts hypothécaires non admissibles ne respectant pas les critères de documentation et la conclusion de l'audit de confirmation par le tiers acheteur. Dans le cadre de notre examen et comme mentionné précédemment, nous avons aussi relevé certains prêts hypothécaires de faible ratio prêt-valeur d'un montant de 91 millions $ qui ont été vendus au tiers acheteur et qui ne respectaient pas les critères d'admissibilité. Ces prêts hypothécaires ont été rachetés au premier trimestre 2018. Depuis le 1 er novembre 2017, nous avons amélioré nos contrôles de la qualité et nos procédures de souscription, à la fois pour B2B Banque et dans le réseau de succursales. Nous sommes confiants que ces contrôles et procédures améliorés seront satisfaisants et nous nous attendons à ce que l'audit de confirmation à venir du tiers acheteur appuie notre évaluation. SCHL En ce qui a trait aux programmes de titrisation de la SCHL, comme mentionné précédemment, des prêts hypothécaires assurés par inadvertance d'un montant de 88 millions $ ont été relevés. Ces prêts hypothécaires ont été rachetés au deuxième trimestre 2018. À la suite de discussions avec la SCHL, nous ne sommes pas tenus d'effectuer un examen complet des prêts hypothécaires vendus dans le cadre des programmes de titrisation de la SCHL, ni de procéder à des rachats importants. Nous continuons de travailler de concert avec la SCHL à la révision des contrôles et afin de nous assurer que des contrôles solides sont en place, et réitérons notre engagement à collaborer aux audits que la SCHL réalisera à l'occasion dans le cours normal de ses activités. Ce programme de titrisation reste disponible et nous continuons de titriser des prêts hypothécaires. Le tableau suivant présente un sommaire de l'examen des portefeuilles de prêts hypothécaires au 30 septembre 2017. Tiers acheteur En millions de dollars canadiens (non audité) SCHL Total B2B Banque Réseau de succursales Total des prêts hypothécaires vendus (1) 655$ 1 157$ 5 157$ 6 969$ Prêts hypothécaires non admissibles relevés (2) 89$ —$ —$ 89$ Prêts hypothécaires vendus par inadvertance (2) 1 90 — 91 Prêts hypothécaires assurés et vendus par inadvertance (3) — — 88 88 Total des prêts hypothécaires non admissibles relevés et rachetés 90$ 90$ 88$ 268$ Prêts hypothécaires non admissibles extrapolés (4) —$ 124$ —$ 124$ Total des prêts hypothécaires non admissibles relevés et extrapolés 90$ 214$ 88$ 392$ (1) Comme présenté dans notre rapport annuel 2017 daté du 4 décembre 2017, compte non tenu de l'incidence des rachats auprès des tiers et des nouvelles titrisations à l'intention de la SCHL. Au 31 janvier 2018, les prêts hypothécaires vendus au tiers acheteur par B2B Banque et le réseau de succursales s'élevaient respectivement à 535 millions $ et 994 millions $; les variations par rapport aux montants présentés précédemment tiennent compte des remboursements nets et des rachats susmentionnés. Au 31 janvier 2018, les prêts hypothécaires vendus à la SCHL s'élevaient à 5 118 millions $; les variations par rapport aux montants présentés précédemment tiennent compte des nouvelles titrisations et des remboursements nets. (2) Rachetés au premier trimestre 2018. (3) Rachetés au deuxième trimestre 2018. (4) Les prêts hypothécaires non admissibles accordés dans les succursales d'un montant de 124 millions $ vendus au tiers acheteur par le réseau de succursales constituent une estimation fondée sur l'extrapolation des résultats de l'examen par échantillonnage limité. Plan de transformation Optimisation des activités des Services aux particuliers Au début de 2016, nous avons annoncé notre plan de transformation sur sept ans, qui comprend l'optimisation et la simplification des activités de détail. Cette stratégie a donné lieu à la décision initiale, en septembre 2016, de réorganiser le réseau de succursales. À la fin de 2017, nous avions fusionné 46 succursales et en avions converti 23 autres en succursales offrant uniquement des conseils. Nous continuons de surveiller l'incidence de ces mesures sur notre clientèle de base. La réaction initiale des clients et des employés a été positive et l'incidence sur les activités et les résultats est conforme aux attentes. En nous appuyant sur ces résultats positifs, nous avons décidé de mettre l'accent sur l'offre de conseils financiers par l'intermédiaire de notre réseau de succursales et sur la migration des clients vers des plateformes électroniques et en ligne, de sorte que nous progressons afin

d’atteindre notre objectif d’offrir davantage de services numériques. Toutefois, compte tenu de l’incertitude associée au renouvellement de la convention collective venue à échéance le 31 décembre 2017, nous revoyons le rythme de la transformation des Services aux particuliers. Renforcement de nos bases 2018 est une année d'investissement dans nos employés, nos processus et nos technologies. Au début de l'année, nous avons entrepris la mise en place de notre nouveau système bancaire central et avons procédé avec succès à la migration du portefeuille de prêts investissement de B2B Banque vers la nouvelle plateforme. Au cours du reste de l'année, nous continuerons la migration des produits de B2B Banque et commencerons celle des prêts des Services aux entreprises. Une fois mise en place, cette nouvelle plateforme offrira les outils nécessaires pour faire progresser la transformation au modèle bancaire numérique. Pendant la période de transition, nous exploiterons en simultané les plateformes pour nos systèmes bancaires de base et ferons des investissements importants dans le développement de solutions de services bancaires numériques. Notre projet d’adoption de l’approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit utilisée pour calculer les ratios de fonds propres réglementaires de la Banque progresse. En outre, nous apportons des améliorations en marge des cadres de conformité et de réglementation pour mieux gérer les risques. De plus, nous renforçons les bases financières de la Banque. Nous avons augmenté notre ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d’actions ordinaires au cours du trimestre et conservons un fort niveau de liquidités afin d'accroître la flexibilité opérationnelle pour mettre en œuvre notre plan de transformation. Évolution du secteur – Prêts hypothécaires Le 1er janvier 2018, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) a apporté des modifications à sa ligne directrice B-20, Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels, qui contient des exigences plus strictes en matière d’émission de prêts hypothécaires et qui pourrait se répercuter davantage sur l’accès au financement hypothécaire. En raison de ces mesures, combinées aux préoccupations à l’égard des marchés de l’habitation dans les régions du Grand Toronto et de Vancouver, les projecteurs sont restés braqués sur le marché de l’habitation. Bien que nous soyons à l’étape préliminaire de l’adoption de la nouvelle directive, nous avons constaté une diminution du nombre de prêts hypothécaires résidentiels souscrits au début de 2018. Nous continuons de surveiller l’incidence sur le marché, à mesure que les propriétaires actuels et futurs s’adapteront aux nouvelles règles. Nos activités sont néanmoins bien diversifiées, et nos possibilités de croissance demeurent attrayantes. Changements à l'équipe de direction Le 1er mai 2018, François Laurin sera nommé vice-président exécutif, Finances, Trésorerie et Marchés des capitaux et chef de la direction financière. Ce changement survient puisque Michel Trudeau a annoncé qu’il quittait ses fonctions de président et chef de la direction de Valeurs mobilières Banque Laurentienne et de viceprésident exécutif, Marchés des capitaux, Banque Laurentienne en avril 2018. M. Trudeau continuera d’agir à titre de vice-président du conseil d’administration de Valeurs mobilières Banque Laurentienne. Gestion des risques Risque d’illiquidité et de financement Notes de crédit Le 11 décembre 2017, DBRS a confirmé notre note de crédit de A (bas) sur les dépôts et la dette de premier rang et la note de R-1 (bas) sur les instruments à court terme. De plus, DBRS a revu la perspective de la note de crédit à long terme pour la faire passer de stable à négative. Le 20 décembre 2017, Standard and Poor’s (S&P) a mis sous surveillance (1) avec répercussions négatives nos notes de crédit de l’émetteur à long terme de BBB et à court terme de A-2, ainsi que la note de nos émissions. La direction s’efforce d’optimiser la composition de ses activités et sa structure du capital dans le but de générer un rendement pour les actionnaires acceptable tout en maintenant des notes de crédit solides. La révision des perspectives n’a pas eu d’incidence importante sur nos coûts de financement ou les exigences en matière de garanties. (1) La mise sous surveillance souligne l’opinion de S&P en ce qui a trait à la direction potentielle d’une note de crédit à court terme ou à long terme et met l’accent sur les événements isolables et les tendances à court terme qui entraînent la mise sous surveillance spéciale des notes de crédit. Risque lié aux relations de travail Environ 40 % de nos employés sont représentés par un syndicat et sont couverts par une convention collective qui est venue à échéance le 31 décembre 2017. La majorité de ces employés travaillent dans les succursales de la Banque Laurentienne dans la province de Québec, et certains d’entre eux travaillent dans les bureaux corporatifs à Montréal. La renégociation de la convention collective expirée pourrait entraîner une hausse des coûts qui pourrait avoir une incidence importante sur nos activités, nos résultats d’exploitation et notre situation financière. De plus, si nous sommes dans l’incapacité de négocier une convention collective acceptable en temps opportun, une grève des employés syndiqués, un lock-out ou toute autre perturbation du travail pourrait avoir une incidence défavorable sur le service aux clients des Services aux particuliers et les activités et, de surcroît, sur la performance financière. Mise en garde concernant les énoncés prospectifs Dans ce document, dans d’autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d’autres communications, nous pouvons, à l’occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs incluent, sans s’y limiter, des énoncés relatifs à notre plan d’affaires et à nos objectifs financiers, y compris des énoncés présentés aux rubriques « Perspectives » et « Arrangements hors bilan – Activités de titrisation » de notre rapport annuel 2017. Les énoncés prospectifs formulés dans ce document sont destinés à aider les lecteurs à mieux comprendre notre situation financière et les résultats de nos activités à la date indiquée et pour les périodes closes à cette date, et pourraient ne pas être adéquats à d’autres fins. Les

énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire. Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou soient inexacts. Quoique nous soyons d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, nous ne pouvons garantir que ces attentes s'avéreront exactes. Les énoncés prospectifs sont fondés sur certaines hypothèses importantes formulées par nous, notamment notre capacité de mettre en œuvre notre plan et notre stratégie de transformation; les attentes relatives à la stabilité de la réglementation; le maintien d'une conjoncture économique favorable; notre capacité de maintenir des liquidités et des sources de financement suffisantes; l'absence de changements défavorables importants sur le plan de la concurrence, de la conjoncture du marché ou des politiques monétaire, budgétaire et économique des gouvernements; le maintien de nos notes de crédit et de nos hypothèses selon lesquelles l'examen approfondi des prêts hypothécaires accordés dans le réseau de succursales décrit à la rubrique « Arrangements hors bilan – Activités de titrisation – Examen des portefeuilles de prêts hypothécaires » de notre rapport annuel 2017 et du présent rapport révélera que le montant de prêts hypothécaires non admissibles qui ne respectent pas les critères de documentation correspond au montant déterminé dans le cadre de l'audit par échantillonnage limité. Voir également « Évaluation de la performance de la Banque – Hypothèses clés à la base des objectifs à moyen terme de la Banque » de notre rapport annuel 2017. Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, les changements aux conditions des marchés des capitaux, les changements des politiques monétaire, budgétaire et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général, l'évolution des lois et de la réglementation, les changements à l'égard de la concurrence, les modifications apportées aux notes de crédit, la possibilité que le montant des prêts non admissibles accordés dans le réseau de succursales qui ne respectent pas les critères de documentation dépasse le montant déterminé dans le cadre de l'audit par échantillonnage limité ou les autres hypothèses relatives aux exigences du conduit, la rareté des ressources humaines, l'évolution des relations de travail et l'évolution de l'environnement technologique. De plus, ces facteurs comportent notre capacité de mettre en œuvre notre plan de transformation et, notamment, la réorganisation réussie des succursales de services aux particuliers, la modernisation du système bancaire de base et l'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit. En ce qui a trait aux avantages prévus de l'acquisition de Northpoint Commercial Finance (« NCF ») et aux déclarations à l'effet que cette transaction permettra d'accroître les résultats, ces facteurs comprennent également, sans s'y limiter, la capacité d'intégrer rapidement et efficacement les activités, le risque lié à la réputation et la réaction de nos clients et de ceux de NCF à la transaction, l'incapacité de réaliser les avantages et les synergies qui devraient découler de l'acquisition de NCF selon le calendrier prévu, voire jamais, notre expérience limitée sur le marché américain et en matière de financement des stocks, et le temps consacré par la direction aux questions relatives à l'acquisition. En ce qui a trait aux avantages prévus de l'acquisition de CIT Canada et aux déclarations voulant que cette transaction permette d'accroître les résultats, ces facteurs comprennent également, sans s'y limiter, la capacité de réaliser les synergies en temps opportun, la capacité d'intégrer rapidement et efficacement les activités, et le temps consacré par la direction aux questions relatives à l'intégration. Enfin, nous prévenons que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » à la page 47 du rapport de gestion de notre rapport annuel 2017 et les autres documents publics déposés et disponibles sur le site www.sedar.com. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par nous ou en notre nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

Accès aux documents traitant des résultats trimestriels

Les investisseurs, les médias et autres qui le souhaitent peuvent consulter le présent communiqué, notre rapport annuel, notre présentation aux investisseurs et les informations additionnelles sur notre site Web à l'adresse www.blcgf.ca, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

Conférence téléphonique

Banque Laurentienne Groupe Financier invite les représentants des médias et le public à participer à la conférence téléphonique qui se tiendra à 10 h, heure de l'Est, le 28 février 2018. Le numéro de téléphone sans frais 1-800-281-7973, code 8799267, permet d'écouter cette conférence en direct, en

mode écoute seulement. Une webémission sera également disponible sur le site Web du Groupe, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers. L'enregistrement de cette conférence téléphonique sera disponible en différé le 28 février 2018, à compter de 18 h 30, jusqu'à 18 h 30, le 30 mars 2018, sur notre site Web, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers. Les documents dont il est fait mention au cours de la conférence seront disponibles sur notre site Web, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

## Personnes-ressources

Relations avec les investisseurs Relations médias Susan Cohen Hélène Soulard Directrice, Relations avec les investisseurs Vice-présidente adjointe, Communications Bureau : 514 284-4500, poste 4926 Bureau : 514 284-4500, poste 8232 Cellulaire : 514 970-0564 Cellulaire : 514 926-3295 susan.cohen@blcgf.ca helene.soulard@blcgf.ca

## À propos de Banque Laurentienne Groupe Financier

Fondée en 1846, Banque Laurentienne Groupe Financier est un fournisseur de services financiers diversifiés dont la mission est d'aider ses clients à améliorer leur santé financière. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de Banque Laurentienne Groupe Financier (le « Groupe » ou la « Banque »). Nous employons plus de 3 700 personnes guidées par les valeurs de proximité, de simplicité et d'honnêteté et offrons à nos clients un vaste éventail de solutions et de services axés sur les conseils par l'intermédiaire de nos secteurs d'activité : Services aux particuliers, Services aux entreprises, B2B Banque et Marchés des capitaux. Grâce à nos activités pancanadiennes et à notre présence aux États-Unis, nous sommes un important joueur dans de nombreux segments de marché. Le Groupe gère un actif au bilan de 47 milliards $, de même que des actifs administrés de 31 milliards $.

https://presse.banquelaurentienne.ca/2018-02-28-Banque-Laurentienne-Groupe-Financier-declare-ses-resultats-pour-le-premier-trimestre-2018